

Van: Sarie Abdeslam <info@dounia-news.com>

Aan: veerle.solia@amsab.be

Datum: 12/19/2010 09:49 AM

Onderwerp: DN n° 150 : Semaine du 13 au 19 décembre 2010

DN n° 150 : Semaine du 13 au 19 décembre 2010

Tribune libre	Maroc	Belgique	Europe	Agenda	Archives
------------------	-------	----------	--------	--------	----------

. . . Les compétences marocaines en Belgique . . . "Cap Bedouzza" . . . La police marocaine « poignarde dans le dos » les retraités marocains . . . L'Association Médicale d'Aide au Développement entre l'Auvergne et le Maroc . . . Prénoms Amazigh au Maroc . . . Le décollage économique s'appuie sur la diaspora . . . Le malaise identitaire . . . "le voile et la femme en Islam" . . . Les Assises de l'interculturalité . . . EMB sous influence étrangère. . . Chroniques du Prof. Bichara Khader . . . La population de la Belgique augmente . . . Shéhérazade Bentorki, plus jeune conseillère municipale de Tourcoing et championne de lutte . . . Envois de fonds des travailleurs expatriés de l'UE27 . . . L'ÉCHEC CONSOMMÉ DES « POURPARLERS DIRECTS» . . . Le Mrap dépose plainte contre Madame Marine Le Pen . . . Conseil Français du Culte Musulman CFCM . . . Le Smic va passer à 9 euros bruts l'heure au 1er janvier . . . 28ème Rencontre Annuelle des Musulmans de France . . . Les aumôniers de prison musulmans pas assez nombreux . . . Le racisme quotidien devant le tribunal correctionnel de Cambrai . . . L'Italie accueillera 100.000 nouveaux travailleurs immigrés . . . Agenda ... Inscription ... Archives ...

L'incompétence des incompétents

La semaine passée, une première rencontre a eu lieu en Belgique au sujet des compétences belgo-marocaines. Cette initiative, conçue et programmée par Mr Samir Addahre, Ambassadeur du Royaume du Maroc à Bruxelles s'est concrétisé finalement le 11 novembre 2010 à La Hulpe en présence de plusieurs centaines de personnes venues des trois régions de la Belgique. M. Ameur Ministre des MRE a assisté à toute la journée en présence d'autres personnalités belges et marocaines.

Le but de cette action, rassembler dans un cadre d'une approche participative, toutes et tous ceux qui ont des compétences scientifiques pour contribuer de façon active à la promotion du transfert technologique et du savoir faire vers leur pays d'origine qui en a grandement besoin pour la construction de son économie et pour la consolidation de sa démocratie naissante.

La vocation principale de cette initiative est de créer une synergie entre la Belgique et le Maroc afin contribuer au développement économique et social au Maroc :

- Encourager les marocains à l'étranger à créer leur entreprise au Maroc.
- Inciter les "talents" Marocains à rentrer au Maroc pour rejoindre une entreprise existante ou en création
- créer un réseau de cadres supérieurs, d'entrepreneurs et d'étudiants marocains en Belgique
- créer une structure de brainstorming
- mobiliser des compétences pour drainer des investisseurs
- organiser des conférences-débats sur les opportunités économiques et de carrières au Maroc.
- favoriser les échanges entre les entrepreneurs marocains et belges
- faire connaître auprès de la communauté des entrepreneurs marocains.
- mettre en relation et accompagner des porteurs de projets en recherche de financement.
- Contacter les Centres Régionaux d'Investissement au Maroc
- Contacter les Banques et les Institutions marocaines

Voici grosso modo les compétences recherchées que cette initiative veut mettre sur pied. Le Maroc est un pays émergeant et dynamique, a besoin d'entrepreneurs et d'entreprises innovantes et performantes provenant de Flandre de Bruxelles et de Wallonie, plus précisément dans le domaine des technologies (universités, écoles, entreprises de haute technologie) et également dans l'industrie (médecine, l'énergie alternative, agriculture, pêche, forêt etc.).

Ceci étant dit, il est regrettable de constater avec amertume que, dès son annonce, une OPA a été effectuée sur cette idée

innovatrice en ce qui nous concerne en Belgique. Un groupuscule sans scrupules, sans aucune compétence quelconque, s'est octroyé la paternité de cette initiative, s'est auto proclamé comme administrateur, gestionnaire et réalisateur de ce projet nouvellement annoncé. Ces rapaces de première heure, ont décidé avant même la première rencontre du 11 novembre 2010, de constituer un conseil d'administration, de nommer le président et de créer des commissions et des groupes de travail. Plus grave encore, ces incompétents notoires ont décidé solennellement de créer une asbl sur mesure, avec des statuts et un règlement d'ordre intérieur, en excluant toute la communauté marocaine de Belgique y compris les compétents scientifiques, ils ont par conséquent tout cadenassé pour rester seuls maîtres à bord d'un projet qui intéresse pratiquement toute la communauté d'origine marocaine de Belgique..

Personnellement, je reste perplexe devant cette précipitation, cette course contre la montre et cette main mise à la façon mafia sur une initiative qui concerne toute la communauté d'origine marocaine de Belgique et en premier lieu les compétences scientifiques. Ce sont des personnes qui se préoccupent soudain des problèmes scientifiques et des compétences alors qu'elles n'ont jusque-là jamais manifesté le moindre intérêt pour cette question.

En outre, lors de la rencontre à La Hulpe, on nous a invité très gentiment qu'il y avait un train qui s'est mis en marche et qu'il fallait coûte que coûte y prendre. Je regrette de vous décevoir messieurs les incompétents, le train que vous avez pris est une illusion, ce n'est ni plus ni moins qu'un wagon complètement rouillé, qui se trouve loin de la gare, même pas sur le rail et sans roues. Restez tranquillement dans ce wagon, laissez nous tranquilles et laissez les vrais compétents scientifiques faire leur travail d'intérêt général en construisant des ponts entre la Belgique et le Maroc.

Pire encore, ces énergumènes schizophrènes et misogynes, ont fait souffrir pas mal de monde, trois personnes intégrées ainsi que Mr l'Ambassadeur du Maroc avec leur guerre fratricide pour la présidence et pour des postes éventuels. Même lors de la rencontre et pendant le déroulement, sans gêne et sans honte, ils n'ont pas cessé de négocier et de renégocier en plein public Tout était permis, contrainte, injures, pressions et sabotage. J'ai été personnellement témoin lors de cette journée du retour de la méthode digne de Basri et la manière ignoble de travail des amicalistes pendant la période des années de plomb

En tout cas, pour des raisons sans doute diplomatiques, le conseiller de l'ambassade Mr Boussa El Ouafdi a omis expressément d'informer les présents qu'il y avait déjà un conseil d'administration et des statuts lors de la présentation de l'organigramme des compétences belgo marocaines et en faisant appel à candidatures pour toute personne remplissant les conditions scientifiques de s'y inscrire et de s'atteler à ce projet innovant et très important. (Voir communiqué ci-dessous)

Heureusement, Hachim Haddouti, a présenté le projet Compétence Marocaine d'Allemagne. Il nous a donné un peu d'espoir et il a en même temps donné une leçon à ces rapaces qui voulaient s'accaparer scandaleusement, illégalement et illégitimement du projet compétences marocaines de Belgique.

Cherkaoui Abdel
Bruxelles, le 19 décembre 2010

COMMUNIQUE

Réseaux de compétences marocaines de Belgique

Mesdames et Messieurs,

Il m'est agréable de vous annoncer que suite à ce qui a été décidé de la part des commissions thématiques, dans les trois régions belges (Région Bruxelles Capitale, Région Flamande et Région Wallonne), un bureau de l'association des marocains de Belgique : Marocains.be a été élu. L'opération s'est déroulée à l'abbaye Saint Denis, dans la commune de Forest à Bruxelles, ce mercredi soir premier décembre 2010.

Était présent à cette rencontre Monsieur l'ambassadeur, accompagné de deux de ses conseillers. Chaque région a été représentée par 5 membres, qui ont voté à bulletin secret. Les résultats du vote sont les suivants :

- Le président, Monsieur Chatar Abdelilah
- Le vice-président, Monsieur Tammakti Baghdad
- Le secrétaire général, Monsieur Mohamed Azaitraoui
- Le trésorier, Monsieur Elhassan Radi
- Le coordinateur avec le Maroc, Monsieur Rassili Ahmed

Il est à rappeler qu'indépendamment de la région de provenance des membres du bureau, notre dénominateur commun est notre nomination de Marocains de Belgique.

Nous nous devons de ne pas oublier que l'âme de cette initiative est partie d'une idée unificatrice des Marocains, pour traiter les affaires les concernant, aussi bien dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil.

Nous devons redoubler de prudence devant les pièges futiles et les disputes régionalistes. Nous devons nous immuniser contre cette épidémie de querelles de Régions que connaît la Belgique, et être un modèle d'intégration dans notre second pays.

Le bureau élu, malgré les débats tumultueux et les divergences d'opinions, représentera tous ceux qui ont participé à cette opération, et tous ceux qui se sont engagés dans ce processus.

Il faut mettre en évidence le fait que les membres du bureau ne pourront réussir leur mission sans l'étroite collaboration et la concertation avec toutes les compétences.

Mesdames et Messieurs, nous restons à l'écoute de toutes vos propositions et suggestions incha'Allah.

Sincères salutations patriotiques

Mohamed Azaitraoui, secrétaire général
azaitraoui@hotmail.com

Cher ami Abdeslam,

Tout d'abord j'aimerais exprimer mes sincères félicitations à ceux qui ont, malgré quelques orages nébuleuses, pu faire en sorte que tout se déroule dans les meilleures conditions.

Néanmoins j'aimerais vous faire part de quelques remarques concernant notre premier Forum pour les Compétences Marocaines en Belgique. Certes, il est évident (pour moi) que nous répondions positivement à l'appel de notre pays d'origine pour l'aider à saisir l'instant et les conditions favorables pour le développement de l'état Chérifien. Et oui, il me paraît assez normal que dans ce cadre là on informe les jeunes et moins jeunes compétences des opportunités qui se présentent au Maroc. Hors, il me paraît que cela fait part d'une vision à court terme. J'aurais aimé voir comment le Maroc s'engage à défendre les intérêts des MRE dans les pays d'accueil.

Comment notre mère patrie envisage-t-elle de faire accroître les compétences des jeunes MRE dans leurs pays d'accueil ?

Quel plan stratégique à long terme pour répondre aux problèmes de discrimination, de marginalisation institutionnalisée dans le système d'éducation, dans le marché de travail et dans tant d'autres secteurs essentiels pour le développement d'une plus grande classe moyenne et supérieure Belgo-Marocaine, qui pourrait à son tour faciliter le développement du Maroc ?

Et puis il y a naturellement l'évolution dans laquelle c'est inscrit le système politique Belge. Quel rôle pour les Belgo-Marocains dans un pays divisé par des querelles intestinales d'ordre culturel et économique ? Je sais que chaque comparaison à ses limites, mais quand même, en tant que Limbourgeois, je ne peux que comparer la communauté Marocaine avec celle de mes amis Turcs. Alors que nos jeunes remplissent les statistiques carcérales et du chômage, nos amis Turcs sont en train de former une robuste classe moyenne partout, ils se battent pour produire de plus en plus d'entrepreneurs et d'employés hautement qualifiés et puis la cerise sur leur gâteau de prestige : ils ont fondé avec la KULeuven un siège scientifique qui à comme but d'explorer et d'étudier le phénomène interculturel. Le siège scientifique sera payé par les mécénats Turcs (des hommes d'affaires Belgo-Turcs). La discipline, l'ambition et le sens d'urgence qui émane de ce groupe de high level professionals est quelque chose qui doit nous inspirer à faire beaucoup mieux.

Je ne peux qu'espérer que le 'drive' et l'ambition de notre jeune ambassadeur puisse nous inspirer tous à garder l'œil sur la cause générale sans pour autant nier les opportunités individuelles. Ou comme le disait Thomas Jefferson si bien : 'Nothing can stop the man with the right mental attitude from achieving his goal; nothing on earth can help the man with the wrong mental attitude.'

Fouad Gandoul
Regioverantwoordelijke ACV Genk
fouad.gandoul@acv-csc.be
GSM: 0477 75 88 19

Sint-Pieters-Leeuw le 11/12/2010

Mohamed AZAITRAOUI
Coordinateur de la Commission Identité et Unité territoriale Bruxelles
Membre du bureau de Marocains.be, élue le premier décembre courant

A Monsieur l'Ambassadeur de sa Majesté en Belgique et au Luxembourg

Objet : démission

Excellence,

C'est avec un grand regret que je vous remets ma démission du bureau représentatif de notre plateforme Marocains.be, qui a été élue le premier décembre courant, en votre présence, à Bruxelles.

J'ai, dès le départ, voulu m'atteler au projet que vous avez lancé, celui de fédérer et d'unir les Marocains de Belgique, et servir notre communauté ici, et par extension au Maroc.

J'ai suivi avec attention et enthousiasme, toutes les réunions et rencontres, dans les trois Régions de Belgique, pour accompagner le groupe vers la naissance de cette plateforme Marocains.be.

Comme vous l'avez constaté, lors des élections du premier décembre, à laquelle vous avez assisté avec vos conseillers, des propos d'une certaine bassesse ont été échangés par quelques éléments du groupe. J'ai essayé, comme tant d'autres, de jouer la médiation, afin de nous permettre un bon démarrage de cette noble initiative que vous avez parrainée d'emblée. Un bureau a été élu et vous a été présenté.

Des tractations ont été menées afin d'accepter l'admission de Monsieur Chelbat Abdelatif comme vice-président dans le bureau préalablement élu. Fait qui n'a pas été accepté par les membres du bureau, qui ont jugé la démarche anti-démocratique. D'autres manœuvres calomnieuses et indécentes ont été menées.

Depuis lors, on a tenté d'imposer cette décision contre vents et marées. Nous attendions avec impatience la rencontre d'aujourd'hui, qui s'est d'ailleurs bien déroulée et je vous en félicite sincèrement, car c'est le fruit de votre labeur.

Conformément à ce qui a été décidé entre les membres du bureau, et pour donner une chance à la réussite de cette rencontre, nous nous sommes abstenus de nous prononcer sur notre projet, pour ne pas attiser des animosités entre nos compatriotes.

Ce matin, et en suivant la présentation de l'expérience allemande, qui est un modèle à suivre, j'ai été invité à joindre un groupe pour continuer ces fameuses tractations pour accepter l'adhésion de Monsieur Chelbat comme vice-président.

Je vous prie de croire que je n'ai rien contre la personne de Monsieur Chelbat, mais je n'ai pas apprécié la démarche incessante d'intégrer cette procédure que je juge antidémocratique. Comme j'ai été invité l'après-midi à d'autres tractations, alors que je devais assurer l'animation d'un workshop dans l'une des commissions. Hélas, je n'ai pu honorer cette tâche étant donné que j'étais pris dans ce débat interminable.

La journée finie, on s'est félicités de sa réussite, et en plein souper, la pression continu à s'exercer pour céder à ce fameux choix, ce que je trouve inexplicable. J'ai accepté à contre cœur la décision prise à la dernière minute d'accepter Monsieur Chelbat comme vice-président, sans qu'il ne soit élu.

Je vous avoue que j'ai honte de continuer à travailler dans une entité qui fait usage d'une méthode que je juge frauduleuse. Néanmoins, je souhaite bonne chance et bonne continuation à ce bureau.

Cette expérience m'a beaucoup appris, comme elle m'a fait connaître beaucoup de personnes qui figureront parmi mes amis. Je me consacrerai au travail au sein de ma Commission : « Identité et Unité territoriale », que je n'abandonnerai pas, vu les circonstances que connaît notre pays.

Par conséquent, je vous présente ma démission en tant que secrétaire du bureau élu démocratiquement.

Tout en restant fidèle à nos principes de loyauté, de transparence et de démocratie, je vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur, en l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Mohamed AZAITRAOUI

lundi 13 décembre 2010
Basri a fait des petits....en Belgique

Les larves du Makhzen encore en vie

Si au Maroc, l'ère makhzénienne est en passe d'être définitivement enterrée depuis l'avènement du roi Mohammed VI, certains nostalgiques de cette ère de sinistre mémoire, continuent de s'accrocher à la pratique de la terreur et du mouchardage.

Ce qui vient de se passer samedi 11 décembre à la Hulpe lors de la rencontre à laquelle, l'ambassadeur du Maroc et le ministre Ameur ont invité les " Compétences marocaines de Belgique", illustre sans détour, ces pratiques nauséabondes et dégueulasses.

Le sieur Chelbat dont les états de service en Belgique ne rappellent rien de joyeux si ce n'est l'achat des allégeances et la pression sur les consciences des cadres issus de l'immigration marocaine, a encore frappé en s'imposant de force et dans un total mépris de la démocratie à la vice présidence de Marocains.be.

Bafouant les règles élémentaires de la morale et de la démocratie, il a réussi à contourner les instances élues de la structure Marocains.be et à intégrer la fonction qui lui avait été refusée par l'assemblée générale et le CA de Marocains.be

Lui même et ses sbires, Elbouharrouti et Zoufri n'en ont que faire de la démocratie et de la transparence.

Leur forcing durant toute la journée du 11 décembre et leurs intimidations à l'encontre de certains membres du Conseil d'administration qui soit dit en passant, ont lâchement cédé, ont permis, de manière illégale, à Chelbat, de se faire accepter comme vice président.

Mais par qui ? Toute la question est là, car nul autre que les instances démocratiquement élues ne dispose du droit d'intégrer qui que soit au sein du bureau, encore moins d'accorder à ce terroriste makhzénien, une quelconque fonction à laquelle il ne serait pas élu.

Du coup, homme d'honneur et de principes, Azaitraoui Mohamed, secrétaire général de Marocains.be, se fend d'une lettre de démission adressée à l'ambassadeur du Maroc pour protester contre ces pratiques de l'âge de Basri.

Rendons à César ce qui est à César et disons le clairement: Lors de la première réunion tenue en mai 2010, au Consulat du Maroc à Bruxelles pour lancer la structure fédératrice des compétences marocaines de Belgique, tant monsieur l'ambassadeur Samir Addahre que Omar Kanaan, consul général du Maroc à Bruxelles ont été on ne peut plus clairs: Pour eux qui sont à l'initiative de cette dynamique, il revient aux compétences marocaines de Belgique et à elles seules de définir les contenus des objectifs à atteindre et de mettre en place les structures nécessaires pour atteindre ces objectifs

Et à aucun moment, les deux diplomates ne se sont départis de cette attitude de totale neutralité affichée depuis le début. Et à aucun moment, ils n'ont cédé aux nombreux appels partisans et claniques émanant de diverses composantes et individualités agissant au sein de la dynamique Marocains.be.

Dès le départ, l'ambassadeur du Maroc a appelé les dizaines de personnes engagées dans cette dynamique à rompre avec les pratiques du passé.

Car, avait il dit et répété, les choses sont en train de changer au Maroc et de nouvelles mentalités supplantent les pratiques despotes du passé.

Il se trouve que ces changements intervenus au Maroc n'ont pas atteint certains esprits amicalistes fascistes qui continuent ici en Belgique à agir comme rien ne se passe au Maroc.

Jusqu'à instrumentaliser Joelle Milquet le soir même de l'imposition par la force de Chelbat à la Vice présidence.

En arrivant à la Hulpe, la présidente du CdH était loin de se douter du piège dans lequel Chelbat, aidé de sa femme, attachée au cabinet de la Ministre, avait entraîné la présidente du parti centriste: Pour lui, la présence de Milquet à cette rencontre, était un signal aux membres réticents à son intégration illégale et immorale à la fonction de Vice président.

Si le Makhzen est en train de rendre l'âme au Maroc, manifestement, ici, il a encore de beaux jours devant lui ..

Allahou Ma Hada Mounkar !!!

Bruxellois sûrement

Source : <http://bruxellois-surement.blogspot.com/2010/12/basri-fait-des-petits-en-belgique.html>

Bonjour,

Il y a quelques mois, j'ai écrit "**Cap Bedouzza**", un monologue qui parle des luttes au Maroc, et "**Tunis Battice Bruxelles : parcours de cinéma**", qui rassemble vingt témoignages de cinéastes des deux rives.

Ces deux textes sont désormais disponibles à Bruxelles, à la librairie Tropismes...

Daniel Soil

Délégué Wallonie-Bruxelles à Tunis

soil.walbru@gnet.tn

La police marocaine « poignarde dans le dos » les retraités marocains

L'ATMF parle d'un « coup de poignard des autorités marocaines dans le dos des vieux migrants », et elle n'a pas tort. En fournissant des dates d'entrée et de sortie de retraités marocains au Maroc, la police des frontières du Royaume aide la CAF à fragiliser ces chibanis.

Une copie du document fourni par la police marocaine à la CAF Depuis décembre 2009, ils ne percevaient plus leurs aides personnalisées au logement (APL), et ce n'est qu'en avril 2010 que sur intervention d'un avocat, la Caisse d'Allocations Familiales de Perpignan informait certains d'entre eux de leur situation. L'information qui leur a été donnée, c'est qu'ils ne passaient pas suffisamment de temps en France pour pouvoir bénéficier de l'APL. De plus, certains ont été sommés de rembourser les « indus » perçus durant les 3 dernières années.

Lire la suite :

<http://www.yabiladi.com/articles/details/3947/police-marocaine-poignarde-dans-retraites.html>

COMMUNIQUE 2010

L'Association Médicale d'Aide au Développement entre l'Auvergne et le Maroc (www.amdamfr.com) a présenté le bilan de ses activités vendredi 10 décembre 2010 à 19h à l'Auditorium de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Clermont Ferrand .

Cette présentation s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités française et marocaines dont le préfet de l'Auvergne, des représentants des structures de soins (CHU, Cliniques, hôpitaux périphériques,...) de plusieurs partenaires

publics ainsi que des acteurs de la société civile en Auvergne et en Rhône Alpes. (CI JOINTS LE BILAN EN CHIFFRES) . Un reportage de 20 minutes a été diffusé à cette occasion.

Depuis 2005, l'AMDAM propose aux démunis de la province d'Errachidia et de Midelt un soutien médical en déplaçant, chaque année, une forte délégation de professionnels de la santé, tous bénévoles. Pendant ces cinq années Elle a pu réalisé plus 44000 consultations médicales spécialisées (dermatologie, cardiologie, pneumologie, pédiatrie, gastroentérologie, rhumatologie...) et plus de 1800 interventions chirurgicales majeures (neurochirurgie, ophtalmologie, chirurgie maxillofaciale, chirurgie du pied et de la main,...)

Cette association citoyenne n'est pas totalement tournée vers le sud ; elle mène aussi des actions caritatives en Auvergne au profit de structures locales par l'organisation, depuis 2003, du Tournoi du Cœur, un événement sportif mobilisant de grandes équipes de basket professionnel en France pour des causes humanitaires.

L'AMDAM s'appuie dans ses actions sur un vaste réseau de partenaires français et marocains, elle vient de signer une convention cadre de partenariat avec le Ministère Chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger portant sur l'assistance technique et le transfert de technologie médicale, et le renforcement des capacités des associations marocaines en matière de co- développement. Une deuxième convention a été finalisée avec la commune urbaine d'Errich portant sur la création d'un centre de kinésithérapie en février 2011.

TAOUIK Boubker
0033665397702

Prénoms Amazigh au Maroc

L'Etat reconnaît les noms Amazigh ou Berber, mais le choix des parents reste toujours limité. Human Rights Watch a dit, la directive de la politique du Maroc de libéralisation reconnaissant l'Amazigh, ou le Berber, pour donner des noms à des nouveaux-nés a des résultats positifs. Le gouvernement marocain, reconnaît enfin que les noms Amazigh sont aussi de caractère marocain.

Lire la suite en Anglais ou en Arabe :

<http://www.hrw.org/en/news/2010/12/14/moroccowestern-sahara-more-freedom-name-their-children>

Lire aussi l'article "L'imbroglio des prénoms à caractère marocain" paru dans DN n° 136 : semaine du 6 au 12 septembre 2010 :

<http://www.dounia-news.com/maroc.html>

Région Med

Le décollage économique s'appuie sur la diaspora

- Passerelles pour l'investissement, l'entrepreneuriat et l'innovation
- 73 réseaux de compétences marocains

Le décollage économique de la région Med doit s'appuyer sur les talents de la diaspora. C'est ce qu'indique l'étude «Diasporas: passerelles pour l'investissement, l'entrepreneuriat et l'innovation en Méditerranée», publiée par Anima Investment Network dans le cadre du programme Invest in Med. L'étude estime à 10 millions le nombre de migrants originaires des pays Med installés à l'étranger. Les talents des diverses diasporas sont un atout pour les pays Med(1) dans le contexte de la mondialisation.

D'après l'étude, les transferts de fonds de la diaspora Med ont explosé depuis le début des années 2000, jusqu'à devenir une des principales ressources budgétaires pour certains pays de la région, comme l'Egypte, le Maroc (qui figurent dans le top 20 mondial des pays recevant le plus de devises de la diaspora) ou le Liban (les transferts de fonds représentent 25% du PIB libanais en 2008). Selon la banque mondiale, les travailleurs originaires des pays Med ont, malgré le début de la crise, transmis à leurs familles 34,8 milliards de dollars en 2008, soit près du double des transferts enregistrés en 2005 (18,1 milliards de dollars) (voir aussi www.leconomiste.com, 10/11/2010).

En effet, l'étude consacre une grande partie au Maroc où 73 réseaux de compétences marocains ont été détectés par Anima-MedDiasporas. La population expatriée s'élevait à 3,29 millions en 2007. Les transferts de fonds de la diaspora atteignant 43,9 milliards de dollars entre 2001 et 2009 (8% du PIB en 2008). Parmi les principaux pays d'expatriation de la diaspora marocaine figurent la France, l'Espagne, l'Italie, le Canada, les USA, la Belgique, les Pays-Bas et l'Arabie saoudite.

L'étude qui analyse quelques profils de pays précise que 40 réseaux de compétences algériens ont été détectés en Europe et en Amérique du Nord. Le nombre des algériens expatriés s'élevait à 1,21 million en 2010. Des transferts de fonds de la diaspora atteignait 16,1 milliards de dollars entre 2001 et 2009 (1,3% du PIB en 2008). La Tunisie, elle, compte 10 réseaux de compétences. La population expatriée en 2008 s'élevait à environ 1 million d'individus. Des transferts de fonds de la diaspora atteignant 13,2 milliards de dollars entre 2001 et 2009 (4,9% du PIB en 2008).

F. Z. T. l'Economiste 161210

Le malaise identitaire

La double identité, au-delà de l'aspect juridique, pose de vrais problèmes humains que tout le monde s'accorde à reconnaître. Des efforts sont faits pour mieux « intégrer » ces populations dans leur environnement, mais le malaise persiste

PAR KA'IJMOUACH

Le visage de l'immigration marocaine dans le monde a évolué, mais certains problèmes dont elle souffre persistent

Lire la suite : http://www.ccme.org.ma/fr/images/stories/YMD/Challenge_du_17_dcembre.pdf

Cher Sarie Abdlslam,

je sais que vous publiez beaucoup de nouvelles que vous recevez directement. Vous aviez d'ailleurs aimablement annoncé la publication de mon livre/essai sur "le voile et la femme en Islam" et je vous en suis gré. C'est clair vous devez aller vite. Mais là je crois que vous avez été piégé par Thérèse Zvrihen-dvir. Bien que petite fille de l'ancien rabbin de Marrakech, et se présentant sur son blog comme une partisane de la paix pour tous, elle publie principalement des nouvelles et des opinions islamophobes pures et simples. En tant que non-musulman ami de l'Islam des lumières qui pour moi est l'islam du Nabi Mohammed comme le christianisme est le message de l'anti-hypocrisie et de l'amour du prochain de Sidna 'Issa, je suis choqué que cette dame vous ait abusé. Il serait peut-être bon que vous preniez distance de ce blog (le problème lui-même est réel). Il est assez grave pour qu'on en parle sérieusement et pas sur le ton de la polémique.

Votre fidèle lecteur

jean-Michel Corre, diplômé de sciences religieuses islamiques UCL

Les Assises de l'interculturalité

Lors de la conclusion de l'accord de gouvernement fédéral du 18 mars 2008, il a été prévu de lancer des « Assises de l'Interculturalité », à l'initiative de la Vice-Première Ministre, Joëlle MILQUET, Ministre de l'Emploi et de l'Egalité des Chances, chargée de la Politique de migration et d'asile.

Rapport remis à Joëlle Milquet, Vice-Première Ministre, Ministre de l'Emploi et de l'Egalité des Chances, en charge de la Politique de migration et d'asile, lors de la cérémonie de clôture des Assises de l'Interculturalité, le 8 novembre 2010 à Bruxelles.

Lire le rapport : http://www.interculturalite.be/IMG/pdf/INTERCULT_2010-FR.pdf

EMB sous influence étrangère

D'après les (rares) bruits émanant de l'Exécutif des musulmans de Belgique (EMB) en coma prolongé, maintenu en vie financièrement par l'administration fédérale des Cultes (Justice), le projet de renouvellement de ses instances, qui devait être remis au ministre de la Justice, le 8 décembre dernier, ferait la part belle aux influences étrangères.

Par rapport à la version de mai, il ne serait plus question d'élections dans les mosquées mais d'une désignation des futurs membres de l'EMB par les comités de gestion des mosquées.

Ceux-ci ne sont pas exempts, loin s'en faut, d'influences étrangères.

Il suffit de songer aux mosquées de la Diyanet, qui sont la propriété physique de l'Etat turc (statut diplomatique) et dont les ministres du Culte sont formés et mandatés par le même Etat turc.

M.-C.R.
Le Vif, 10 décembre 2010

NDLR

Pour de plus amples informations sur ce sujet je vous propose le site Médiation

<http://mediation.blogs.jalibre.be/>

Chroniques du Prof. Bichara Khader

- L'immigration arabe dans l'Union Européenne à l'horizon 2030 (1)
http://www.medea.be/index.html?page=0_fr&idx=0&doc=2150
- L'immigration des élites arabes dans l'UE (2)

- http://www.medea.be/index.html?page=0_=fr&idx=0&doc=2149
- **Immigration arabe (surtout maghrébine) face à la xénophobie (3)**
<http://www.medea.be/index.html?page=0&lang=fr&idx=0&doc=2148>

par le Prof. Bichara Khader

Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches sur le monde arabe contemporain

Université Catholique de Louvain

La population de la Belgique augmente

La population de la Belgique a augmenté l'an dernier. Au 1er janvier, le pays comptait 10.839.905 habitants, soit 86.825 personnes de plus qu'à la même date l'année dernière, a indiqué jeudi la direction générale Statistique. La Wallonie totalise 3.498.384 habitants (32,3%). La Flandre 6.251.983 (57,7%) et la Région de Bruxelles-Capitale 1.089.538 (10,0%). A l'échelon des communes,...

Source : RTL Info <http://www.rtlinfo.be/>

Interculturalité : vers l'apaisement ?

Ouardia Derriche, Hajib El Hajjaji, Henri Goldman et Nadine Plateau Tayush, groupe de réflexion pour un pluralisme actif

Interculturalité, intégration, multiculturalité, diversité, non-discrimination... Combien de mots n'ont-ils pas été utilisés pour évoquer un processus qui semble poser mille problèmes à la société : la simple reconnaissance d'un plein exercice des droits humains à toutes les personnes qui vivent et travaillent dans ce pays qui est aussi le leur, quelles que soient leurs cultures ou la couleur de leur peau. Ces droits intègrent la liberté de vivre en accord avec ses convictions. Une liberté qui pourrait être limitée dans les seuls cas où elle heurte la liberté d'autrui, blesse d'autres droits humains ou si elle met la sécurité publique en danger.

Lire la suite de l'article :

http://www.lesoir.be/debats/cartes_blanches/2010-12-16/interculturalite-vers-l-apaisement-809183.php

Shéhérazade Bentorki, plus jeune conseillère municipale de Tourcoing et championne de lutte

La Voix du Nord - dimanche 12.12.2010, 17:41 - La Voix du Nord | Métropole lilloise |

À 24 ans, Shéhérazade Bentorki est devenue, le mois dernier, la plus jeune conseillère municipale de Tourcoing. Elle remplace la verte Laurence Gaiffe.

Particularité : elle est aussi championne de lutte.

Cette tourquenoise d'origine a étudié aupôle INSEP de Paris, pour concilier ses études avec la pratique du sport. Elle est actuellement en licence de sciences politiques à Paris 2.

À Tourcoing, la lutte, est une institution. Elle a commencé à dix ans et s'est vite découverte une passion. Elle vient de participer aux championnats du monde universitaires à Turin, en Italie, où elle a obtenu la médaille de bronze. Le fruit d'un travail acharné. Elle consacre quatre heures par jour à l'entraînement, en vue des Jeux Olympiques de Londres.

Entrée au PS en 2007, elle veut, en tant que conseillère municipale, se consacrer au domaine des sports.

NDLR

PARCOURS SPORTIF

http://www.fflutte.com/userfiles/file/fiches_equipedefrance_monde_senior2010/Sheherazade_BENTORKI_sept2010.pdf

Envos de fonds des travailleurs expatriés de l'UE27

Les montants transférés par les migrants dans leur pays d'origine ont baissé de 7% en 2009

Un total de 30 milliards d'euros transférés

Dans l'UE27, les montants transférés par les migrants dans leur pays d'origine, habituellement appelés "envois de fonds des travailleurs expatriés", ont constamment augmenté au cours des dernières années. Cette tendance a été interrompue par la crise économique. Le total des flux d'envois de fonds de l'UE27 s'est élevé à 30,3 milliards d'euros en 2009, contre 32,6 mrds en 2008 (-7%). Ces chiffres incluent à la fois les flux intra-UE27 et les flux extra-UE27. La diminution de ces envois de fonds en 2009 par rapport à 2008 a été du même ordre pour les flux extra-UE27 (-7%) que pour les flux intra-UE27 (-6%). La part des envois de fonds extra-UE27 dans le total a été de 73% en 2009, comme en 2008.

Les envois de fonds des travailleurs expatriés ont été les plus importants en 2009 en Espagne (7,1 mrds d'euros soit 22% du total des envois de fonds de l'UE27), en Italie (6,8 mrds soit 21%), en Allemagne (3,0 mrds soit 9%), en France (2,8 mrds soit 9%) et aux Pays-Bas (1,5 mrd soit 5%).

Une diminution des envois de fonds des travailleurs expatriés a été constatée dans la majorité des États membres en 2009 comparé à 2008. Les plus fortes baisses ont été observées en Espagne (de 7,9 mrds d'euros à 7,1 mrds) et en France (de 3,4 mrds à 2,8 mrds), et la plus forte hausse en Italie (de 6,4 mrds à 6,8 mrds).

Lire la suite : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/2-13122010-BP/FR/2-13122010-BP-FR.PDF

L'ÉCHEC CONSOMMÉ DES « POURPARLERS DIRECTS »

Il est parfois très difficile, en politique (particulièrement au Proche-Orient), de démêler la vérité du mensonge, l'intention réelle du simulacre.

Hillary Clinton aurait déclaré forfait ; le très puissant Premier Ministre israélien Benjamin Netanyahu, aurait tenu tête à la Secrétaire d'État américaine et refusé de se plier aux exigences de cette dernière, de proroger le « moratoire sur la colonisation ». Ce serait le nain israélien qui dirigerait la superpuissance américaine, et non pas l'inverse. Cependant, regardons-y de plus près.

Lire la suite : http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic/index.php?p=624

Le Mrap dépose plainte contre Madame Marine Le Pen

Lors d'un meeting à Lyon, organisé le 10 décembre 2010, Madame Marine LE PEN, candidate à la présidence du Front national, a tenu la déclaration suivante : « Il y a quinze ans on a eu le voile, il y avait de plus en plus de voiles. Puis il y a eu la burqa, il y a eu de plus en plus de burqa. Et puis il y a eu des prières sur la voie publique (...) maintenant il y a dix ou quinze endroits où de manière régulière un certain nombre de personnes viennent pour accaparer les territoires »

« Je suis désolée, mais pour ceux qui aiment beaucoup parler de la Seconde guerre mondiale, s'il s'agit de parler d'occupation, on pourrait en parler, pour le coup, parce que ça c'est une occupation du territoire »

« C'est une occupation de pans du territoire, des quartiers dans lesquels la loi religieuse s'applique, c'est une occupation. Certes y'a pas de blindés, y'a pas de soldats, mais c'est une occupation tout de même et elle pèse sur les habitants »

Le Mrap estime que ces propos constituent le délit de la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur appartenance ou de leur non-appartenance à religion déterminée, prévu et réprimé par l'article 24-8 de la Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

C'est pourquoi, le Mrap déposera plainte contre l'auteur de ces propos et chargerà, Maître Didier Seban, avocat au Barreau de Paris, pour le représenter.

Fait à Paris, le 13 décembre 2010
Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
43 bd Magenta - 75010 Paris - Tél. : 01 53 38 99 99
Site web : <http://www.mrap.fr>

Conseil Français du Culte Musulman CFCM

Communiqué

Le Conseil Français de Culte Musulman dénonce avec force les propos irresponsables de la vice-présidente du FN qui associent les prières de quelques fidèles musulmans dans la rue à l'occupation allemande. Ces propos constituent une grave atteinte à la dignité des musulmans de France et à la mémoire de leurs ancêtres qui ont fait le sacrifice de leur vie pour que perdurent au-delà de leur existence la France et les principes de notre République. Le CFCM déclare que cette comparaison est injurieuse envers les musulmans de France et est synonyme d'incitation à la haine et à la violence à leur encontre.

Le CFCM a déclaré à maintes reprises que les images, aussi rares soient-elles, de musulmans priant dans la rue faute de places dans les lieux de culte concernés, portent atteinte à la dignité de l'islam et des Musulmans de France, et a appelé de ses vœux pour qu'elles disparaissent à jamais.

Le CFCM tient à saluer les efforts déployés par les responsables musulmans et les élus locaux pour apporter des solutions concertées au manque de lieux de culte musulmans dans le respect du principe de la laïcité qui garantit à tout citoyen le droit d'exercer le culte de son choix dans des conditions dignes.

Le CFCM, qui n'accepte pas que l'islam et les musulmans de France soient stigmatisés de manière aussi outrageuse, lance un appel solennel à tous nos concitoyens épris de paix et de justice de joindre leurs efforts pour faire barrage à l'intolérance et à défendre le respect mutuel et le vivre-ensemble.

Paris, le 11 décembre 2010
Mohammed MOUSSAOUI
Président du CFCM

Adresse correspondance : CFCM, 270 rue Lecourbe, 75015 Paris.
Tél : 01 45 58 05 73 Fax : 01 45 58 24 06
www.lefcfm.fr

France

Le Smic va passer à 9 euros bruts l'heure au 1er janvier, soit 1,6% de hausse

Le Smic va progresser à partir du 1er janvier de 1,6 % pour atteindre 9 euros bruts l'heure, soit 1 365 euros bruts par mois, conformément au strict minimum légal et sans « coup de pouce », a-t-on appris ce mardi auprès de participants à une réunion au ministère du Travail.

28ème Rencontre Annuelle des Musulmans de France

La rencontre annuelle des musulmans de France aura lieu entre le **22 et 25 Avril 2011** au Parc des expositions Paris le Bourget.

Les aumôniers de prison musulmans pas assez nombreux

Les 150 aumôniers musulmans de prison ne sont pas assez nombreux au regard de la population carcérale actuelle, ont unanimement estimé les participants à un récent colloque sur le culte musulman en détention.
"Aujourd'hui, la France compte 150 aumôniers musulmans dont 19 seulement en Île-de-France", a indiqué Bernard Godard, sociologue de l'islam lors de cette rencontre organisée par le Conseil régional du culte musulman d'Ile-de-France Est et le Rassemblement des Musulmans de France (RMF).
http://www.google.com/url?sa=X&q=http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5hBGVVBYK_7TVjf1OJOeUevUTMVkg%3FdocId%3DCNG.e62374fd0d8248f35dca987ac40461fe.5c1&ct=ga&cad=CAcQAhgAIAAoATAEOARA6r-g6ARIAVAWABIAmZy&cd=FJLSOmuatls&usq=AFQjCNGgVgkH51yzRmsEPoxDJyk9dnpgJg

Le racisme quotidien devant le tribunal correctionnel de Cambrai

De septembre 2003 à fin 2009, Mohammed M., employé à la surveillance générale (SUGE) de Valenciennes, a subi de la part d'un cadre de son service brimades et injures au seul motif qu'il était d'origine maghrébine. Considéré ouvertement par son supérieur hiérarchique comme « le bougnoule de service », Mohammed M. subit pendant plusieurs années de véritables provocations : autocollants et invitation à des meetings du Front national placardés dans un bureau de la SUGE, la grossesse de sa femme qualifiée de « portée de rats », déplacement de Mohammed M. dès ses premières plaintes formulées, etc.

Devant la gravité des faits, la Fédération du MRAP Nord/Pas de Calais s'est portée partie civile dans cette affaire. Le jugement de ce mardi 14 décembre a été mis en délibéré au 11 janvier 2011 ; le procureur a requis un mois de prison avec sursis à l'encontre de Pascal Paquet, cadre de service à la SUGE. Le MRAP estime insuffisant cette réquisition. Peut-on dédommager ainsi sept années de brimades et d'insultes ?

Lille, le 14 décembre 2010

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
43 bd Magenta - 75010 Paris - Tél. : 01 53 38 99 99
Site web : <http://www.mrap.fr>
Aider le MRAP : <http://secure.mrap.fr>

L'Italie accueillera 100.000 nouveaux travailleurs immigrés

L'Italie s'apprête à accueillir 100.000 nouveaux travailleurs immigrés en provenance notamment du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. Mais il s'agit en fait surtout de régularisation.

La date n'a pas encore été communiquée, mais ce sera probablement en février prochain. 100.000 nouveaux travailleurs immigrés seront acceptés sur la base d'un décret pour l'entrée programmée d'étrangers selon des quotas par pays, une quinzaine qui ont signé des accords de coopération avec l'Italie dont le Maroc.

En principe, cette norme s'adresse à des travailleurs à l'étranger dont des employeurs en l'Italie se portent garants en déposant une demande d'entrée pour eux, cela évidemment sur le papier. Car en réalité, comme ce fut déjà le cas par le passé, ce décret va servir pour la mise en règle de travailleurs étrangers sans papier déjà présent sur le territoire italien.

Mais il faudra faire vite ! Car tout se fera par Internet. Les demandes seront acceptées sur la base de l'ordre d'envoi sur les ordinateurs du ministère italien de l'intérieur.

Outre aux quotas par pays, on tient compte aussi des catégories des travailleurs avec une priorité accordée aux employés domestiques, soit aides aux personnes âgées, aides ménagères, et baby-sitters. « Une véritable loterie », dénoncent les associations d'aide aux étrangers. Vu qu'en Italie, plus de 500.000 étrangers travaillent en conditions irrégulières. Une hypocrisie entretenue jusqu'au bout. Car à la fin du parcours, le travailleur étranger devra retourner dans son pays et rentrer en Italie de façon régulière avec tous les risques que cela comporte.

Source : Maghreb Info

Socio-histoire des cultes en France

Le quatrième séminaire de doctorants sur les minorités religieuses

Date : le lundi 17 janvier 2011,

Lieu : MISHA à Strasbourg

Au programme:

- Etienne Ollion (ETT, dir. Michel Offerlé): "La question des sectes en France, 1970-2000"
- Etienne Pingaud (EHESS – dir. Gérard Mauger): "Socio-histoire du culte musulman à Nanterre"

Discutant: Sylvain Laurens (maître de conférences à l'Université de Limoges - chercheur associé à PRISME – UMR 7012)

MISHA

5 Allée du Général Rouvillois - 67083 Strasbourg

03 88 41 64 50 - secretariat.general@misha.fr - communication@misha.fr

La laïcité en terre d'Islam

par Firouzeh NAHAVANDY, Professeur ordinaire

Organisée par l'Extension de l'ULB de Dour et environs

Date : le 10 janvier 2011 à 20h

Lieu : Centre culturel, rue du Marché, Dour

Max Prévost Tél: 065 65 40 59

WWW: <http://www.ulb.ac.be/extension>

Le Centre El Hikma La Sagesse vous invite à sa conférence mensuelle intitulée

« TUER LE TEMPS »

Avec le professeur Hassan Abied

Date : le dimanche 26 décembre 2010 à 16h45

Lieu : Centre El Hikma – La Sagesse.

Adresse : rue Berthelot 34, 1190 Forest (Bruxelles)

- Arrêt « Orban », prendre le tram 82 ou le bus 49 & 50 en partance de la Gare du Midi –
- Ouvert à toutes et à tous (espace prévu pour les sœurs au 1er étage) –
- un buffet est prévu après l'intervention du professeur -

[Tribune libre](#)

[Maroc](#)

[Belgique](#)

[Europe](#)

[Agenda](#)

Inscription

Si vous trouvez que Dounia News est un bon moyen d'information alors, inscrivez vos ami(es) et vos collègues pour recevoir la newsletter. Ils vous remercieront.

Archives Dounia News

Revue de presse DN de la semaine en cours :
<http://www.dounia.news.com>

Archives thématiques :

http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic//index.php

Archives, rubrique " zone de liberté d'expression" a) par auteur b) par date :
<http://akhbardounia.wordpress.com/>

Message envoyé par Splio Free

Ce message a été envoyé par info@dounia-neus.com à

veerle.solla@amsab.be.

Pour vous désabonner, cliquez sur ce lien : [désabonnement](#).

Splio Free, la solution simple et gratuite pour votre newsletter.